

milli-ampères, qui sont les plus usuelles et une batterie au bisulfate pour les applications gynécologiques. Quant au type des appareils de cabinet il peut être quelconque puisqu'on n'est limité ni par le poids ni par l'espace occupé. Les piles Leclanché ou Junius me semblent toutefois les meilleures en raison de leur constance.

Les éléments au bisulfate ne conviennent pas pour une installation fixe. Ils exigent la complication inutile d'un mécanisme destiné à immerger les zincs dans le liquide excitateur au moment de l'utilisation de l'appareil, et leur force électromotrice élevée n'a plus grand intérêt puisque le poids de la batterie devient indifférent.

Lorsqu'on peut aisément charger des accumulateurs l'utilisation de ces piles secondaires nous paraît préférable à celle des piles primaires dans les appareils de cabinet. Leur force électromotrice 2 vis, 25. leur constance absolue, l'absence de polarisation, la recharge si facile et si simple en font une source d'énergie électrique médicale de tous points préférable aux piles.

Les éléments de pile ou les accumulateurs sont placés dans des meubles *ad hoc* dont le modèle diffère quelque peu selon les divers constructeurs. Nous n'avons pas à intervenir dans le choix de ces meubles, car il y a là une simple question de mobilier ; mais quels qu'ils soient ils doivent être pourvus des organes nécessaires pour recueillir le courant pour le doser pour le mesurer.

Actuellement, depuis la généralisation de l'éclairage électrique dans les grandes villes, les praticiens qui peuvent se brancher sur un circuit d'éclairage ont tout avantage à supprimer les piles ou les accumulateurs et à utiliser directement le courant du secteur pour leurs appareils de cabinet. Nous verrons un peu plus loin de quelle façon simple peut se concevoir une installation semblable.

## CHAPITRE V

### ACCESSOIRES DES BATTERIES GALVANIQUES MÉDICALES

Il est nécessaire, dans les applications médicales des piles montées en tension, de pouvoir faire entrer successivement dans le circuit tous les éléments, de façon à éviter les *interruptions* de courant, et, par conséquent, les *chocs* qui accompagnent toute chute brusque de potentiel. En outre, les batteries fixes ou portatives se composant d'un nombre fixe d'éléments, 10, 20, 30, 50, il faut pouvoir réduire la force électromotrice de cette batterie pour satisfaire aux intensités très différentes qui sont demandées par telles ou telles applications ; autant de cas pathologiques, en effet, autant de variations dans l'énergie électrique utilisée ; on obtient la graduation des courants de pile au moyen de deux organes différents, les *collecteurs* et les *réducteurs de potentiel et d'intensité*.

*Collecteurs.* — Le plus simple est le collecteur rectiligne. Il comporte une réglette de cuivre sur laquelle glisse un curseur métallique. Au dessous de la réglette se trouvent des boutons de cuivre, auxquels les éléments sont réunis un à un ou de deux en deux, ce qui fait dans le premier cas une chute de potentiel de 1 à 2 volts selon le type d'élément employé, dans le second de 2 à 4.